



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité de Développement pédagogique

Réf.: 2012-08-D-13-fr-2

Orig.: EN

Version : FR

Curriculum - Langue Deux - Second Language - Zweite Sprache

APPROUVÉ PAR LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE

Réunion des 11 et 12 octobre 2012 à Bruxelles

Entrée en vigueur : 1^{er} septembre 2013

Curriculum LII

SECOND LANGUAGE

LANGUE DEUX

ZWEITE SPRACHE

INTRODUCTION

Prenant comme base de travail les trois différents programmes de Langue II¹, en anglais français et allemand, un groupe de travail mixte « Langue II » a engagé la rédaction d'un curriculum commun en tenant compte des récentes évolutions au sein de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe.

Le curriculum commun s'appuie sur le *Cadre européen commun de référence pour l'enseignement et l'apprentissage des langues* et le *Cadre européen commun des compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie*.

Ce curriculum remplace les volets curriculaires du document d'origine – 92-D-296-fr (*Principes directeurs pour l'enseignement de la deuxième langue primaire*).

Il tient compte des documents suivants :

- 2012-01-D-36-fr-5 (Proposition finale du Groupe de travail « Langues » - proposition A) ;
- 2011-09-D-47-fr-3 (Nouvelle structure pour tous les programmes au sein du système des Ecoles européennes) ;
- 2011-01-D-61-fr-3 (Politique d'évaluation dans les Ecoles européennes).

Le curriculum s'est construit sur des conseils d'experts notamment issus d'un travail de fond mené dans les 14 Ecoles européennes. Il traduit dans ses objectifs, contenus et méthodes, une vision commune et harmonisée d'un enseignement moderne de la langue pour Ecoles européennes, vision que partagent déjà de nombreux systèmes nationaux.

Le curriculum met l'accent sur les compétences à atteindre au terme de l'enseignement primaire. L'apprentissage linguistique est conçu comme un processus continu qui s'effectue petit à petit en fonction du potentiel individuel de chaque élève. L'enseignant doit tenir compte du niveau de départ de chaque élève dans le continuum linguistique et différencier son enseignement en conséquence.

Le curriculum se décline en objectifs généraux, principes didactiques, objectifs d'enseignement et d'apprentissage, contenus et évaluation. Il présente les items linguistiques que l'élève est censé acquérir et décrit les compétences qu'il acquiert pour communiquer efficacement. Outre la nécessité d'évaluations de type formative, diagnostique et sommative de l'apprentissage des élèves en L II, le curriculum souligne l'importance de l'autoévaluation de l'élève et de la production de portfolios individuels.

Le curriculum est assorti d'un programme séparé pour chacune des trois langues véhiculaires – français, anglais, allemand – ciblant les aspects spécifiques de chaque langue et fournissant des supports pratiques pour la programmation des contenus ainsi que des exemples de bonnes pratiques.

Le curriculum entrera en vigueur, pour toutes les Langues II, en septembre 2013.

¹ L'étude d'une L II, *ab initio*, est obligatoire pour tous les élèves de primaire, de la 1^{ère} à la 5^e. Les élèves peuvent choisir l'une des trois langues véhiculaires des Ecoles européennes – anglais, français, allemand – en tant que L II pour autant que celle-ci soit différente de la langue étudiée en tant que L I. Les objectifs d'apprentissage en fin de 5^e sont basés sur cinq années d'étude continue de la langue (à raison de 2,5 périodes hebdomadaires).

1. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DES ECOLES EUROPEENNES

« Les paroles qui expriment l'essence même de la mission des Écoles européennes ont été imprimées sur parchemin dans la première pierre de chaque École :

"Elevés au contact les uns des autres, libérés dès leur plus jeune âge des préjugés qui divisent, initiés aux beautés et aux valeurs des diverses cultures, ils prendront conscience, en grandissant, de leur solidarité. Tout en gardant l'amour et la fierté de leur patrie, ils deviendront, par l'esprit, des Européens, bien préparés à achever et à consolider l'œuvre entreprise par leurs pères pour l'avènement d'une Europe unie et prospère." »

Les Ecoles européennes ont pour double mission d'offrir une éducation formelle et de promouvoir le développement personnel des élèves dans un cadre socioculturel élargi. La formation de base porte sur l'acquisition de compétences – savoirs, savoir-faire et attitudes – dans une série de domaines. Quant à l'épanouissement personnel, il se réalise dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il suppose, de la part des élèves, la conscience des comportements appropriés, la compréhension de leur cadre de vie et la construction de leur identité personnelle.

La réalisation de ces deux objectifs s'appuie sur une sensibilisation grandissante aux richesses de la culture européenne. La conscience et l'expérience d'une existence européenne partagée devraient amener les élèves à respecter davantage les traditions de chaque pays et région d'Europe tout en développant et en préservant leur identité nationale propre.

Les élèves des Ecoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. En tant que tels, ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation permanente. En 2006, le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé le Cadre européen des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie. Celui-ci identifie huit compétences clés dont tous les individus ont besoin pour se réaliser et s'épanouir personnellement, être des citoyens actifs, s'intégrer dans la société et occuper un emploi :

1. la communication dans la langue maternelle
2. la communication en langues étrangères
3. la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
4. la compétence numérique
5. apprendre à apprendre
6. les compétences sociales et civiques
7. l'esprit d'initiative et d'entreprise
8. la sensibilité et l'expression culturelles

Les programmes de matière des Ecoles Européennes cherchent à développer chez les élèves toutes ces compétences clés.

Objectifs pour les Langues 2

Parmi les objectifs généraux définis par les Ecoles européennes, les suivants portent spécifiquement sur l'enseignement et l'apprentissage des langues :

- permettre aux élèves d'affirmer leur propre identité culturelle, fondement de leur futur développement en tant que citoyens européens ;
- développer un haut niveau de connaissance, tant en langue maternelle qu'en langues étrangères ;
- privilégier une approche européenne et globale, en particulier dans les cours de sciences humaines ;
- renforcer l'esprit de tolérance, de coopération, de dialogue et de respect au sein de la communauté scolaire ainsi qu'à l'extérieur de l'école ;

- encourager le développement personnel, social et intellectuel des élèves et les préparer au cycle suivant de formation.
(cf. www.eursec.org)

En particulier, le cycle primaire des Ecoles européennes a les objectifs suivants :

- apprendre aux élèves à maîtriser la lecture et l'écriture ;
- dispenser un enseignement formel s'articulant autour de diverses matières ;
- encourager l'épanouissement personnel des élèves dans un contexte social et culturel élargi.

Le curriculum de L II contribue de manière significative non seulement au développement des compétences de communication des élèves, mais aussi au développement de compétences sociales et civiques ainsi que de celles du domaine de la sensibilité et de l'expression culturelle.

L'apprentissage des langues confère aux élèves une bonne base pour acquérir d'autres langues et développer leur personnalité.

Les objectifs d'apprentissage sont étalonnés sur les niveaux du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* du Conseil de l'Europe.

Les trois premiers niveaux d'acquisition sont pertinents pour l'enseignement de la L II à l'école primaire :

- A 1 découverte
- A 2 intermédiaire
- B 1 seuil

Les élèves qui ne parlent pas du tout la seconde langue à l'entrée en 1^{ère} primaire devraient atteindre le niveau A2 au terme de l'école primaire. Les élèves possédant déjà un niveau avancé de compétences langagières devraient atteindre le niveau B1, au moins pour certains domaines de compétence.

2. PRINCIPES DIDACTIQUES

L'apprentissage linguistique s'inscrit dans une démarche holistique qui mobilise tous les sens. Il convient de mettre les élèves en situation d'exploitation de la langue en contexte, à travers la recherche en démarche de projet.

La programmation des enseignements et apprentissages en L II doit tenir compte des savoir-faire et savoirs préexistants des élèves ainsi que de leurs besoins. Les enseignants doivent également être au fait de la recherche et du développement en matière d'acquisition du langage tels qu'énoncés dans le « *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : apprendre, enseigner, évaluer* ». Le Curriculum commun de L II repose sur un concept dynamique de construction continue des compétences.

Le curriculum de L II requiert un enseignement de type dynamique. Il incombe à l'enseignant de créer un contexte d'apprentissage motivant et stimulant en fournissant un cadre d'apprentissage actionnel qui induise la réflexion, provoque l'émulation et permette la construction de savoirs nouveaux à partir de ceux déjà acquis, tout en opérant un suivi attentif des progrès réalisés par chaque élève. L'apprenant doit être acteur de ses apprentissages, conscient de ses processus d'apprentissage et s'investir.

Le curriculum part du principe que la L I est la clé de voûte qui fournit le socle pour l'acquisition de la L II, que les apprentissages en L I et L II ont des points communs et qu'il est essentiel pour les élèves de faire ces liens entre les deux langues. L'enseignement de la L II doit s'articuler au maximum dans la mesure du possible avec les situations d'apprentissage en cours ou récemment rencontrées en classe de L I. L'acquisition de la langue doit être perçue de manière holistique, les progrès dans un domaine entraînant d'autres apprentissages corollaires.

Chez les jeunes apprenants aux premiers stades de l'apprentissage, les aptitudes à l'écoute et à la lecture sont généralement plus développées que les aptitudes à la production orale et écrite et chacune des aptitudes clés est donc susceptible d'évoluer à un rythme propre. L'écoute et la production orale précèdent la lecture et l'expression écrite. Par conséquent, l'oralité est un pré-requis de l'acquisition de la langue. Une période initiale de mutisme est fréquente dans l'acquisition d'une seconde langue. Il s'agit d'une période d'absorption active de nouveaux sons et structures, période qui doit être comprise comme un palier normal dans l'évolution. Aux premiers stades de l'apprentissage, les apprenants d'une seconde langue comprennent plus qu'ils ne sont capables d'exprimer.

L'apprentissage des seules compétences linguistiques ne suffit pas pour apprendre et apprécier une nouvelle langue. L'enseignant doit veiller à mettre en lien les apprentissages avec la culture et la littérature relatives à la langue enseignée. Le développement d'aptitudes langagières peut également jouer un rôle indirect et complémentaire dans le développement d'autres aptitudes comme l'empathie, la volonté, la sensibilité et la réflexion autonome. Ces objectifs peuvent être atteints par le biais d'une démarche différenciée, d'une approche transversale en réseau et servir de prétexte à expérimenter de nouvelles choses ainsi qu'à susciter le besoin et la capacité de s'exprimer. Le profil individuel de l'apprenant doit être pris en compte dans le processus pédagogique.

3. OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'apprentissage d'une langue est un processus holistique très complexe au cours duquel les élèves doivent acquérir tout un éventail de compétences. Le présent curriculum fournit un cadre d'objectifs d'apprentissage qui prend en compte les dimensions communicatives, linguistiques, culturelles et dynamiques de l'apprentissage de la langue. Ces lignes directrices sont destinées aux enseignants et aux élèves. Ils peuvent les consulter tout au long du cursus d'apprentissage.

Les objectifs d'apprentissage sont de quatre types :

1. Objectifs de pratique d'activités langagières : écouter/comprendre, parler en interaction, parler en continu, comprendre par la lecture, écrire ;
2. Objectifs d'apprentissages pour développer des compétences linguistiques ;
3. Objectifs d'apprentissages pour développer des compétences transversales dites dynamiques ;
4. Objectifs d'apprentissages pour développer des compétences dans le domaine littéraire et culturel.

3.1. Objectifs d'apprentissage des activités langagières

Les compétences langagières de communication de l'apprenant/locuteur d'une langue sont mises en œuvre dans diverses **activités langagières** :

- écouter et comprendre
- parler : interaction et production orales ;
- lire et comprendre ;
- écrire

Le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), élaboré par le Conseil de l'Europe et très largement adopté, est devenu un outil consensuel tant à l'échelle européenne qu'à l'échelle internationale.

Il propose des définitions réparties sur une échelle comptant six niveaux. Cet outil de référence, utilisé dans tous les pays européens mais également reconnu au niveau international, devient un outil incontournable pour la programmation, la structuration et l'évaluation en langues. Le CECRL fournit un cadre adapté aux besoins individuels de chaque apprenant et constitue un outil très précieux pour le suivi du processus d'apprentissage, la programmation et la structuration d'un enseignement différencié en réponse aux différents niveaux d'apprentissages rencontrés dans une classe.

L'enseignement des langues en Ecoles européennes a fait l'objet d'une harmonisation qui définit les niveaux d'acquisition attendus à certains stades de la scolarité. Concernant la L II, le niveau A2 est le niveau d'acquisition minimum attendu à la fin de l'école primaire, un nombre important d'élèves étant censé atteindre ce niveau. En termes de programmation, compte tenu de l'hétérogénéité des élèves au sein des groupes – allant du débutant au locuteur natif en L II –, ce curriculum propose des listes d'objectifs dans chacun des niveaux **A1, A2 & B1** afin de permettre de répondre aux besoins de chaque élève au sein d'une même classe d' Ecole européenne. En effet, tous les élèves ne se trouvent pas nécessairement au même niveau en même temps dans chacune des compétences. Le cadre de référence qu'est le CECRL offre la possibilité de différencier les tâches en réponse aux besoins individuels réels afin de permettre à chacun de progresser comme il se doit dans la maîtrise de la langue. Le cheminement vers la maîtrise de la seconde langue est matérialisé sous la forme d'un « continuum » d'apprentissage qui constitue la colonne vertébrale sur laquelle se grefferont les programmations et dispositifs d'évaluation.

Ce continuum définit ce que l'élève est capable de faire à l'oral et à l'écrit en LII dans les domaines suivants :

- écouter et comprendre
- parler : interaction et production orales ;
- lire et comprendre ;
- écrire

Les tableaux repris dans ce curriculum décrivent les définitions générales des objectifs à atteindre au cycle primaire. Il s'agit de versions adaptées du CECRL ajustées aux situations spécifiques d'élèves d'école primaire dans le contexte des Ecoles européennes.

Les programmes de langues – anglais, français et allemand – s'appuieront sur ces grilles de compétences pour proposer des contenus d'activités et exemples de pratique de classe.

	A1	A2	B1
Ecouter-comprendre	<p><i>-L'élève peut comprendre une intervention si elle est lente et soigneusement articulée et comprend de longues pauses qui permettent d'en assimiler le sens</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut comprendre quelques mots familiers et quelques phrases par exemple description, consignes • L'élève peut comprendre des phrases très simples au sujet de lui-même de sa famille et de son environnement concret et immédiat 	<p><i>-L'élève peut comprendre des expressions et des mots porteurs de sens relatifs à des domaines de priorité immédiate</i></p> <p><i>-L'élève peut comprendre l'essentiel d'annonces et de messages simples et clairs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut comprendre un champ lexical élargi dans des situations familières • L'élève peut comprendre l'essentiel de messages d'informations de plus en plus longs 	<p><i>-L'élève peut comprendre une information factuelle directe, comprendre l'essentiel d'un message et certains points précis à condition que l'articulation soit claire</i></p> <p><i>-L'élève peut comprendre les points principaux d'une intervention sur des sujets familiers rencontrés dans la vie de tous les jours y compris dans des récits courts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut comprendre un champ lexical technique et spécifique • L'élève peut comprendre l'essentiel de différents types de discours authentiques d'en comprendre certaines attitudes et émotions et d'en extraire certaines

			inférences
Lire-comprendre	<p>-L'élève peut comprendre des noms familiers, des mots ainsi que des phrases très simples</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut reconnaître et lire des mots familiers dans des textes simples. • L'élève peut comprendre des expressions familières courantes par exemple étiquettes et consignes • L'élève peut comprendre des écrits simples exemple carte postale ou e.mail 	<p>-L'élève peut comprendre par la lecture de façon autonome des textes courts et simples</p> <p>-L'élève peut trouver des informations dans des textes plus longs</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut rechercher des informations particulières dans un ensemble de textes variés • L'élève peut comprendre l'essentiel et les points clés dans un texte de longueur croissante • L'élève peut utiliser des dictionnaires et d'autres supports de référence (bibliothèque, internet) 	<p>-L'élève peut lire et comprendre tout type d'écrit</p> <p>-L'élève peut sélectionner des informations</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut comprendre des textes de plus en plus longs • L'élève peut reconnaître dans des textes des attitudes, émotions et points de vue de personnes... • L'élève peut sélectionner des informations spécifiques sur un thème précis dans un ensemble de textes variés. • L'élève peut analyser, résumer et synthétiser les messages clés dans des textes
Parler en interaction	<p>-L'élève peut interagir de façon simple</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut répondre à des questions simples et en poser • L'élève peut réagir à des affirmations simples et en émettre dans le domaine des besoins immédiats ou des sujets très familiers. • L'élève peut exprimer des préférences 	<p>-L'élève peut communiquer dans le cadre d'une tâche simple et courante ne demandant qu'un échange d'information simple et direct</p> <p>-L'élève peut gérer des échanges de type social très courts</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut répondre à des questions et en poser • L'élève peut échanger des informations • L'élève peut exprimer des choix et préférences et les justifier 	<p>-L'élève peut faire face à une majorité de situations de la vie de tous les jours de manière autonome.</p> <p>-L'élève peut Exprimer sa pensée sur un sujet abstrait ou culturel dans un niveau de langue croissant</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut aborder sans préparation une conversation et la suivre • L'élève peut échanger, vérifier et confirmer des informations avec une certaine assurance • L'élève peut faire face à des situations inhabituelles • L'élève peut faire face à situation d'interview • L'élève peut partager ses émotions et son imaginaire et les confronter avec ceux des autres

<p>Parler en continu</p>	<p>-L'élève peut utiliser des expressions et phrases simples</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour décrire et donner des explications sur son environnement proche et les gens qu'il connaît • Pour énumérer <p>-L'élève peut dire de mémoire des poèmes, des chansons simples et jouer des saynètes</p>	<p>-L'élève peut construire un énoncé construit de plus en plus long</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire des présentations simples sur des sujets familiers avec une fluidité croissante • Raconter les éléments importants d'une histoire <p>-L'élève peut dire de mémoire des poèmes, des chansons et jouer des saynètes d'une complexité croissante</p>	<p>-L'élève peut produire un énoncé élaboré de plus en plus long dans des situations formelles et informelles montrant une capacité croissante à</p> <ul style="list-style-type: none"> • À présenter, raconter, expliquer et résumer • À exprimer des idées créatives, des rêves, des souhaits et des ambitions <p>-L'élève peut raconter et dire de mémoire des poèmes, des chansons et jouer des saynètes d'une complexité croissante</p>
<p>Ecrire</p>	<p>-L'élève peut écrire des mots simples des expressions et de courtes phrases avec de l'aide</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut copier correctement des phrases courtes • L'élève peut remplir un formulaire • L'élève peut faire des essais de productions écrites simples • L'élève peut écrire deux ou trois phrases cohérentes avec de l'aide 	<p>-L'élève peut de manière autonome écrire des textes simples et courts à l'aide de référents</p> <p>-L'élève peut écrire une série d'expressions et de phrases simples reliées par des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que »</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut produire différents types d'écrits en utilisant des modèles • L'élève peut amender son texte en utilisant les dictionnaires ou les référents de classe • L'élève s'engage sur la voie de l'écriture autonome de textes 	<p>-L'élève peut produire tout type de texte</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'élève peut transcrire ses idées de manière pertinente et dans un style adapté au contexte et au lecteur • L'élève est capable de produire un écrit de plus en plus clair et cohérent, en choisissant le type d'écrit approprié à la tâche, en organisant le contenu et les idées, en effectuant des réécritures.

3.2. Objectifs d'apprentissages pour développer des compétences linguistiques

Les compétences linguistiques présentées dans le *Cadre européen commun de référence pour les langues* ont été rédigées afin de couvrir un large éventail de langues. Par conséquent, elles ne constituent pas un support opérationnel pour définir les apprentissages linguistiques spécifiques à chaque langue. Le tableau ci-dessous, adapté du CECRL, propose un panorama des compétences linguistiques à acquérir à l'école primaire.

Chaque programme de L II présentera un programme succinct de **compétences** et recommandations **linguistiques** spécifiques en complément.

Niveau	ÉTENDUE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE	ÉTENDUE DU VOCABULAIRE	CORRECTION GRAMMATICALE	MAÎTRISE DU SYSTÈME PHONOLOGIQUE	MAÎTRISE DE L'ORTHOGRAPHE	COMPÉTENCES DISCURSIVES ET SOUPLESSE	COHÉRENCE ET COHÉSION
	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>	<i>L'élève</i>
A1	<i>Possède un choix élémentaire d'expressions simples pour les informations sur soi et les besoins de type courant.</i>	<i>Possède un répertoire élémentaire de mots isolés et d'expressions relatifs à des situations concrètes particulières.</i>	<i>A un contrôle limité de structures syntaxiques et de formes grammaticales simples appartenant à un répertoire mémorisé.</i>	<i>La prononciation d'un répertoire très limité d'expressions et de mots mémorisés est compréhensible avec quelque effort pour un locuteur natif habitué aux locuteurs du groupe linguistique de l'apprenant/utilisateur.</i>	<i>Peut copier de courtes expressions et des mots familiers, par exemple des signaux ou consignes simples, le nom des objets quotidiens, le nom des magasins et un ensemble d'expressions utilisées régulièrement.</i> <i>Peut épeler son adresse, sa nationalité et d'autres informations personnelles de ce type.</i>	<i>Peut se débrouiller avec des énoncés très courts, isolés, généralement stéréotypés, avec de nombreuses pauses pour chercher ses mots, pour prononcer les moins familiers et pour remédier à la communication.</i>	<i>Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs élémentaires tels que « et » ou « alors ».</i>
A2	<i>Possède un répertoire de langue élémentaire qui lui permet de se débrouiller dans des situations courantes au contenu prévisible, bien qu'il lui faille généralement chercher ses mots et trouver un</i>	<i>Possède un vocabulaire suffisant pour mener des transactions quotidiennes courantes dans des situations et sur des sujets familiers.</i> <i>Possède un vocabulaire suffisant pour</i>	<i>Peut utiliser des structures simples correctement mais commet encore systématiquement des erreurs élémentaires comme, par exemple, la confusion des temps et l'oubli de l'accord.</i>	<i>La prononciation est en général suffisamment claire pour être comprise malgré un net accent étranger mais l'interlocuteur devra parfois faire répéter.</i>	<i>Peut copier de courtes expressions sur des sujets courants, par exemple les indications pour aller quelque part.</i> <i>Peut écrire avec une relative exactitude</i>	<i>Peut adapter à des circonstances particulières des expressions simples bien préparées et mémorisées au moyen d'une substitution lexicale limitée.</i>	<i>Peut utiliser les articulations les plus fréquentes pour relier des énoncés afin de raconter une histoire ou décrire quelque chose sous forme d'une simple liste de points.</i>

<p><i>compromis par rapport à ses intentions de communication.</i></p> <p><i>Peut produire de brèves expressions courantes afin de répondre à des besoins simples de type concret : détails personnels, routines quotidiennes, désirs et besoins, demandes d'information.</i></p> <p><i>Peut utiliser des modèles de phrases élémentaires et communiquer à l'aide de phrases mémorisées, de groupes de quelques mots et d'expressions toutes faites, sur soi, les gens, ce qu'ils font, leurs biens, etc.</i></p> <p><i>Possède un répertoire limité de courtes expressions mémorisées couvrant les premières nécessités vitales des situations prévisibles ; des ruptures fréquentes et des malentendus surviennent dans les situations imprévues.</i></p>	<p><i>satisfaire les besoins communicatifs élémentaires.</i></p> <p><i>Possède un vocabulaire suffisant pour satisfaire les besoins primordiaux.</i></p>	<p><i>Cependant le sens général reste clair.</i></p>			<p><i>phonétique (mais pas forcément orthographique) des mots courts qui appartiennent à son vocabulaire oral.</i></p>	<p><i>Peut développer des expressions apprises par la simple recombinaison de leurs éléments.</i></p> <p><i>Peut utiliser des techniques simples pour lancer, poursuivre et clore une brève conversation.</i></p> <p><i>Peut commencer, poursuivre et clore une conversation simple en face à face.</i></p> <p><i>Peut attirer l'attention.</i></p> <p><i>Peut raconter une histoire ou décrire quelque chose avec une simple liste de points successifs.</i></p>	<p><i>Peut relier des groupes de mots avec des connecteurs simples tels que « et », « mais » et « parce que ».</i></p>
---	--	--	--	--	--	---	--

B1	<p>Possède une gamme assez étendue de langue pour décrire des situations imprévisibles, expliquer le point principal d'un problème ou d'une idée avec assez de précision et exprimer sa pensée sur des sujets abstraits ou culturels tels que la musique ou le cinéma.</p> <p>Possède suffisamment de moyens linguistiques pour s'en sortir avec quelques hésitations et quelques périphrases sur des sujets tels que la famille, les loisirs et centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité mais le vocabulaire limité conduit à des répétitions et même parfois à des difficultés de formulation.</p>	<p>Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer à l'aide de périphrases sur la plupart des sujets relatifs à sa vie quotidienne tels que la famille, les loisirs et les centres d'intérêt, le travail, les voyages et l'actualité.</p>	<p>Communique avec une correction suffisante dans des contextes familiers ; en règle générale, a un bon contrôle grammatical malgré de nettes influences de la langue maternelle. Des erreurs peuvent se produire mais le sens général reste clair.</p> <p>Peut se servir avec une correction suffisante d'un répertoire de tournures et expressions fréquemment utilisées et associées à des situations plutôt prévisibles.</p>	<p>La prononciation est clairement intelligible même si un accent étranger est quelquefois perceptible et si des erreurs de prononciation proviennent occasionnellement.</p>	<p>Peut produire un écrit suivi généralement compréhensible tout du long.</p> <p>L'orthographe, la ponctuation et la mise en page sont assez justes pour être suivies facilement le plus souvent.</p>	<p>Peut adapter son expression pour faire face à des situations moins courantes, voire difficiles.</p> <p>Peut exploiter avec souplesse une gamme étendue de langue simple afin d'exprimer l'essentiel de ce qu'il/elle veut dire</p> <p>Peut intervenir dans une discussion sur un sujet familier en utilisant l'expression qui convient pour attirer l'attention.</p> <p>Peut lancer, poursuivre et clore une conversation simple en face à face sur des sujets familiers ou personnels...</p>	<p>Peut relier une série d'éléments courts, simples et distincts en un discours qui s'enchaîne.</p> <p>Peut adapter son expression pour faire face à des situations moins courantes, voire difficiles.</p>
----	---	--	--	--	---	--	--

3.3. Objectifs d'apprentissage pour développer les compétences dynamiques

Dans un contexte de croissance de l'hétérogénéité linguistique et culturelle dans les Ecoles européennes qui accueillent des élèves ayant des parcours et profils linguistiques différents,, une grande diversité de dispositifs pédagogiques se côtoient dans l'enseignement des langues. Il est alors primordial d'apporter des réponses individualisées à chaque élève en fonction de son profil, de tenir compte dans les dispositifs d'enseignements et d'apprentissage mis en place du potentiel plurilingue existant et de concevoir le soutien dans le souci de promouvoir un enseignement en langue adapté et fondé sur une analyse réflexive.

Si l'apprentissage, l'enseignement et l'évaluation sont déterminants dans ce curriculum élaboré à partir du « *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)* qui promeut la coopération au sein d'une Europe plurilingue et multiculturelle, particulièrement dans le domaine des langues modernes, il faut cependant prendre en compte le fait que l'apprentissage d'une deuxième langue fait partie intégrante d'un processus dynamique qui inclut le développement de la personnalité de l'individu. Les élèves acquièrent des **Compétences dynamiques** générales qui ne sont pas nécessairement spécifiquement linguistiques.

Dans le présent Curriculum de L II, ces compétences détaillées sont regroupées en quatre domaines de compétences :

- (1) compétence en communication
- (2) compétence interculturelle ;
- (3) compétence sociale ;
- (4) compétence stratégique.

Ad (1)

La compétence en communication est explicitée en détail dans les quatre champs suivants :

- Aptitudes générales en communication ;
- Acquisition du langage ;
- Aptitudes sociolinguistiques ;
- Compétence médiatique ciblant particulièrement les TIC.

Ad (2)

La compétence interculturelle implique de comprendre d'autres cultures et religions et intègre les codes du savoir-vivre.

Ad (3)

La compétence sociale englobe l'aptitude à apprécier les attentes de l'autre en cours d'interaction.

Ad (4)

La compétence stratégique inclut le développement d'un panel de stratégies en situation d'apprentissage et de stratégies comportementales.

Ces **Compétences dynamiques** se reflètent dans trois domaines du développement personnel des élèves :

Dans les savoirs : apprendre à « savoir comment » et acquérir des aptitudes pratiques et techniques pour se constituer une base de données personnelles dans laquelle l'apprenant-locuteur pourrait puiser ultérieurement.

Dans les attitudes et mentalité : divers facteurs liées aux valeurs de référence de l'individu

Dans les aptitudes relationnelles : aptitudes à la communication, à la collaboration et à un travail d'équipe en projet dans le souci d'une répartition harmonieuse et respectueuse entre les acteurs.

Les compétences dynamiques développées par les élèves dans le cadre des Ecoles européennes améliorent leurs chances d'exploiter leur potentiel et d'assumer la responsabilité personnelle de leur propre apprentissage.

Par une bonne compréhension de l'acquisition progressive des compétences dynamiques de l'apprenant, l'enseignant est mieux préparé et dispose d'une meilleure vision de ses possibilités d'action.

Compétences dynamiques

	Compétence de communication	Compétence interculturelle	Compétence sociale	Compétence stratégique
Savoirs	<p><i>L'élève apprend comment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – utiliser la langue – participer activement au processus de communication – présenter ses propres idées – utiliser un langage adapté à la situation – repérer diverses structures linguistiques des langues – reconnaître et traiter divers types de textes, illustrés ou non, (texte narratif ou fonctionnel, littérature prosaïque ou poétique) – traiter des formats textuels non linéaires tels que schémas, tableaux, légendes d'illustrations – être attentif aux signaux verbaux et non verbaux de ses interlocuteurs – exploiter la communication non verbale en complément de la communication verbale – utiliser la communication numérique (courriels, textos,...) – ... 	<p><i>L'élève</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – apprend à connaître les points essentiels de la culture du pays d'origine de son interlocuteur – compare sa propre culture à celle d'autres pays – construit une relation affective à la langue nouvellement découverte, à ses expressions idiomatiques, à son intonation, à son rythme – accède à la littérature dans la langue afin de l'acquérir sous sa forme originale – apprécie cet accès immédiat aux formes et expressions spécifiques intraduisibles qui relèvent de modes de réflexion typiques 	<p><i>L'élève apprend comment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – travailler en équipe – répartir et assumer des tâches – prendre des responsabilités au sein d'une équipe – présenter les résultats d'un travail d'équipe 	<p><i>L'élève apprend comment</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – appliquer diverses stratégies à la résolution de problèmes – poser des questions s'il ne comprend pas quelque chose – demander lorsqu'il a mal compris quelque chose – demander à répéter ou à parler plus lentement – demander des explications – paraphraser – réagir (verbalement et non verbalement) face aux difficultés linguistiques – essayer d'apprendre des « trucs » linguistiques et s'interroger à leur sujet

Attitudes et mentalité – facteurs affectifs du développement de la personnalité	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – acquiert et renforce ses qualités personnelles telles que la confiance, le courage, la patience, la curiosité et l'estime – développe une attitude positive vis-à-vis de l'apprentissage d'autres langues – prend conscience de l'égalité entre toutes les langues – valorise le pluralisme dans une société globale – ... 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – apprécie le plurilinguisme dans un contexte interculturel – tolère les différences culturelles et les appréhende avec empathie – conçoit que différence n'est pas inégalité – accepte et apprécie d'autres modes de vie et cultures – juge les autres modes de vie et cultures comme enrichissantes sur le plan personnel – ... 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – soutient ses camarades – prend en considération les sentiments d'autrui – perçoit les besoins et les désirs d'autrui – noue des liens internationaux et les pérennise – ... 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – se prépare à la nouveauté – met en place des stratégies pour aider autrui – tolère les opinions différentes des siennes – se forge sa propre opinion et l'argumente – met de la bonne volonté pour progresser – connaît et exprime ses propres désirs – acquiert un style d'expression personnel – s'interroge sur son propre apprentissage
Aptitudes relationnelles	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – comprend les bases d'une langue étrangère – s'exprime en des termes simples dans une langue étrangère – communique avec autrui en adaptant sa conversation à son interlocuteur. – ... 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – s'adapte aux divers contextes culturels – développe sa faculté à percevoir les malentendus interculturels – admet d'autres points de vue – conteste les clichés et préjugés culturels – ... 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – maîtrise de mieux en mieux ses émotions – accepte l'autre comme son égal – fait preuve d'honnêteté dans ses rapports avec lui-même et autrui – identifie les conflits et les gère adéquatement – respecte les règles convenues – critique sans blesser autrui – construit des amitiés 	<i>L'élève</i> <ul style="list-style-type: none"> – monte des projets communs – œuvre à la réalisation de projets – apporte ses propres idées au groupe – ...

3.4. Objectifs d'apprentissage pour développer les compétences culturelles et littéraires

Si les compétences culturelles et littéraires apparaissent de manière transversale dans le CECRL, la dimension littéraire, nécessaire au décodage des inférences lors de l'approche de textes complexes, nécessite un éclairage particulier.

Sans dresser une liste exhaustive de supports littéraires, le programme de L II préconise un apport régulier et progressif de textes et supports littéraires (non traduits) : comptines, poésies, contes, chants, textes et ouvrages de littérature adaptés à l'âge des élèves. La présentation contextuelle de ces supports permettra de développer les références culturelles et humanistes et de les mettre en réseau avec celles de l'apprenant.

3.5. Continuum d'apprentissage

Le continuum d'apprentissage s'appuie sur le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Il propose une architecture des *étapes à franchir vers chaque niveau de compétence* par les élèves dans chacun des secteurs de la communication – écoute, production orale, interaction orale, lecture et production écrite. Le continuum d'apprentissage peut servir à l'enseignant pour, d'une part, déterminer *les points de départ* des apprentissages à l'oral et à l'écrit pour l'élève, et d'autre part, pour déterminer les étapes intermédiaires suivantes, en termes d'objectifs à atteindre pour amener l'élève à progresser dans la compétence visée. Il s'agit donc un outil de référence pour les enseignants, utile à la fois pour planifier la progression des apprentissages et surtout de manière tout à fait essentielle, pour piloter le dispositif d'évaluation formative et sommative.

4. CONTENU

Les contenus du programme d'apprentissage de la langue sont répartis dans six thèmes. Les **programmes spécifiques à chacune des trois langues** fournissent, pour chaque thème, des exemples qui illustrent la manière dont les objectifs peuvent être atteints dans chacun des niveaux

CONTENU 1 :	L'élève, sa famille et ses amis
CONTENU 2 :	L'élève et son école
CONTENU 3 :	L'élève et ses loisirs (activités de temps-libre)
CONTENU 4 :	L'élève et son bien-être
CONTENU 5 :	L'élève et le monde imaginaire
CONTENU 6 :	L'élève et le monde qui l'entoure

5. EVALUATION

L'évaluation devrait être essentiellement formative. Elle concerne l'enseignement mené en classe et les tâches quotidiennes. Les observations de l'enseignant, les tests et les situations d'autoévaluation permettent, en cours de séance, la prise de conscience par les élèves de leur niveau et des progrès réalisés. L'évaluation est un processus permanent qui fait partie intégrante du parcours d'apprentissage individuel et rend compte du niveau d'acquisition dans chacune des compétences décrites dans le CECRL. Il est essentiel de transcrire et rendre visible les progrès des élèves.

Les élèves apprennent à devenir des apprenants autonomes en prenant conscience de leur propre évolution en langue. Il est fortement recommandé de mettre en place un portfolio en langue, outil très utile pour l'autoévaluation. Le portfolio de langues est propriété de l'élève et l'accompagne durant toute sa scolarité primaire. L'élève aura besoin de l'aide de l'enseignant pour apprendre à s'auto-évaluer. L'enseignant le guidera avec bienveillance

dans le choix des pièces à y inclure et apportera une aide à l'analyse réflexive sur ses progrès.

Les écoles peuvent élaborer leur propre modèle de portfolio de langues suivant les recommandations incluses dans le document : « *Outils d'évaluation au cycle primaire dans les Ecoles européennes* » (en préparation). Pendant la période transitoire, il est fortement recommandé d'utiliser l'un des Portfolios européens des langues agréés (cf. <http://www.coe.int/portfolio>).

Qu'est-ce qu'un Portfolio Européen des Langues ?

Un Portfolio Européen Langues se compose de trois volets :

Il comprend un **passport de langues** mis à jour régulièrement par son détenteur. Une grille lui permet de définir ses compétences linguistiques selon des critères reconnus dans tous les pays européens et de compléter ainsi le traditionnel carnet scolaire. Le document comprend aussi une **biographie langagière** englobant toutes les expériences faites dans les langues et qui est destinée à orienter l'apprenant dans la planification et l'évaluation de son apprentissage. Un **dossier** complète le document. Il rassemble des travaux personnels attestant des performances atteintes.

Il convient d'exclure toute forme d'évaluation sommative en 1^{ère} et 2^e primaire. L'évaluation sommative peut être introduite en 3^e, 4^e et 5^e mais doit être réduite au minimum. Tout bilan sommatif doit être étroitement lié aux compétences correspondantes du curriculum.

Les progrès dans les apprentissages sont consignés dans le Carnet Scolaire.

Une nouvelle version sera proposée dans le document : « *Outils d'évaluation au cycle primaire dans les Ecoles européennes* » (en préparation). Dans l'attente, il conviendra d'adapter le Carnet Scolaire actuel.

6. SOUTIEN

Le respect de la diversité des enfants est une des valeurs fondamentales des Ecoles européennes. Cela implique d'apporter un soutien particulier aux enfants dont le développement, la croissance et l'apprentissage ont été perturbés par une maladie, un handicap, une capacité fonctionnelle réduite, des problèmes psychologiques ou du fait de talents exceptionnels.

La détection des difficultés d'apprentissage chez les enfants est cruciale. Dans ce contexte, une étroite collaboration avec les parents est nécessaire afin de cerner les forces et les faiblesses d'un enfant, de prévoir les mesures et les actions à envisager.

Il existe différents niveaux de soutien :

- des actions de formation différenciées au sein de la classe,
- une prise en charge en petits groupes au sein de la classe,
- une prise en charge en dehors de la classe en petits groupes ou individuellement.

La forme retenue pour le curriculum L2 permet par la flexibilité qu'elle offre, une réelle prise en compte des besoins de l'enfant en lui proposant de travailler à son niveau dans le même thème que les autres enfants du cours. L'optimisation des situations d'apprentissage est un levier pour réduire des difficultés potentielles.

Là où les formes habituelles de soutien ne suffisent pas, il convient de mettre en place des mesures appropriées d'aide aux apprentissages (Learning support) supplémentaires qui s'appuient sur un plan éducatif individuel. Le cas échéant, une convention sur les enfants à besoins spécifiques est préparée afin d'intégrer l'enfant dans un programme d'éducation

adapté à ces besoins. L'enseignant en Français L2 participe à la concertation nécessaire à un suivi global du développement de l'enfant.

Pour certains enfants en contexte multilingue, l'apprentissage de la langue représente un véritable défi. Ils peuvent rencontrer des difficultés de communication. Or il ne peut pas y avoir d'interactions sans communication. Les difficultés de communication peuvent avoir un impact négatif sur l'estime que l'enfant a de lui-même. Il est essentiel de détecter ces problèmes de communication à un stade précoce et de mettre en œuvre des moyens appropriés pour les surmonter.